

La procédure d'inscription en séjour adapté



1) Choisir et réserver son séjour



Par téléphone



Par mail, via le formulaire de pré-inscription

La préinscription est prise en compte dès que vous recevez la fiche de renseignements et le contrat de vente.



**30
jours**

2) Envoi du dossier d'inscription

Vous avez 30 jours pour :

- Remplir et signer la fiche de renseignement,
- Lire les conditions générales de vente et signer le contrat de vente.
- Verser les arrhes.

Sans retour de votre part et passé ce délai, nous considérons la place disponible pour une autre personne.

Nous recevons le dossier d'inscription sous 30 jours



- La fiche de renseignements est complétée entièrement, aucun élément ne nécessite d'informations complémentaires.
- Le contrat de vente nous a été renvoyé signé, les arrhes ont été versées.

L'inscription est

**VALIDÉE
DÉFINITIVEMENT**



- La fiche de renseignements est complétée entièrement, aucun élément ne nécessite d'informations complémentaires.
 - Le contrat de vente nous a été retourné signé, les arrhes ont été versées.
- MAIS une réservation de soins infirmiers ou d'un fauteuil roulant est nécessaire.**

- Nous vous envoyons par mail la procédure à suivre pour effectuer la réservation.
- Vous nous retournez les documents demandés.



- La fiche de renseignements est complétée partiellement et/ou des informations complémentaires sont nécessaires.
- Nous n'avons pas reçu l'ensemble du dossier : il manque la fiche de renseignements et/ou le contrat de vente.

RELANCE

Vous nous retournez les éléments demandés et tout est conforme.

Vous ne répondez pas ou l'autonomie du vacancier ne convient pas.

SÉJOUR ANNULÉ